

ETE 2019

Dernière
mise à jour
le : 31/05/2018

**ASPET
HAUTE-GARONNE (31)**

LA MONTAGNE A LA CARTE (12/15 ANS)

031 003 03 (7 ET 14 JOURS)

VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021
75989 PARIS CEDEX 20

AGREMENTS



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1^{er} jour vers 17h00 et seront repris le dernier jour vers 10h00 (les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

TRANSPORT

En train jusqu'à TOULOUSE depuis Agen, Bordeaux, Carcassonne, Lyon, Marseille, Montpellier, Nîmes, Paris, Poitiers. Puis autocar de Toulouse à Aspet.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : dîner
Dernier repas inclus : déjeuner

SITE

- ▶ Situation géographique : Le village de vacances du Bois Perché est à 15 km de Saint-Gaudens, au pied des Pyrénées.
- ▶ Cadre de vie : L'hébergement est assuré en chambres de 4 lits avec sanitaires complets dans chaque chambre. La salle à manger est agréable. Les enfants pourront disposer de salles d'activités et profiter des infrastructures du centre (piscine, tennis...)
- ▶ Effectif du groupe : 25

ACTIVITES

Chacun participe à l'élaboration du planning en fonction de ses envies.
Randonnées, sorties aventures, pêche, canoë, skate, spéléo, bivouac, piscine...

Les discussions se font en forme démocratiques et tous les participants choisissent leurs activités
Avec un décor pyrénéen en toile de fond.

ORGANISATION DU SEJOUR

► **Équipe d'encadrement :** Le Bois Perché est un centre permanent, ouvert toute l'année, accueillant des séjours de vacances, mais aussi des Classes de découvertes de l'Education Nationale. Cela permet de profiter d'une équipe professionnelle et permanente complétée selon les séjours par des animateurs recrutés et formés par notre organisme habilité. Tous les personnels d'animation possèdent les diplômes requis par la réglementation en vigueur de la Jeunesse et des Sports.

► **Alimentation :** respect des coutumes alimentaires et allergies alimentaires
Les repas sont des moments importants de la vie collective en Centres et Villages de vacances. L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs essentiels. Notre restauration doit assurer le principe de santé et d'hygiène alimentaire tout en étant compatible avec la demande des personnes qui ne désirent pas manger certains aliments en raison de croyances religieuses, par convictions personnelles ou pour toutes autres raisons. Elle proposera des menus de substitution (sans porc, sans viande...) sans que les motivations (goût, allergie, religion, végétarisme ...) soient demandées en justification et sans que cela génère une ségrégation spatiale dans le restaurant. Les régimes alimentaires médicaux ou allergènes sont respectés en conformité avec le certificat médical.

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant :**

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► **Trousseau :** Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche de trousseau fournie en même temps que le dossier de renseignements à compléter.

Afin d'éviter les pertes, nous vous demandons de marquer tous les vêtements, chaussures et accessoires aux nom et prénom de votre enfant. Placer la fiche d'inventaire dans la valise.

► **Lavage du linge :** Le linge sera lavé sur place, chaque fois que nécessaire.

► **Argent de poche :** VPT propose aux enfants un système de banque individuelle leur garantissant la disponibilité de leur argent de poche

Il sert pour les cartes postales, les souvenirs et quelques friandises. Pour les petits, il est géré avec l'aide de l'animateur. Les grands sont responsables de leur argent ; ils peuvent le confier aux animateurs s'ils le désirent.

► **Santé :** En cas de traitement médical, fournir une copie de l'ordonnance et les médicaments en nombre suffisant. Il est demandé de ne pas apporter de médicaments sans prescription médicale. Les personnes bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle (CMU) devront apporter les documents nécessaires.

► **Le téléphone :** Compte tenu du développement de la téléphonie mobile, il paraît difficile d'en interdire l'usage dans nos centres de vacances. L'usage sera réglementé en temps et en utilisation afin de ne pas nuire aux activités. Cependant l'organisateur dégage sa responsabilité en cas de perte ou de vol d'un appareil.

► Objets de valeur : La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

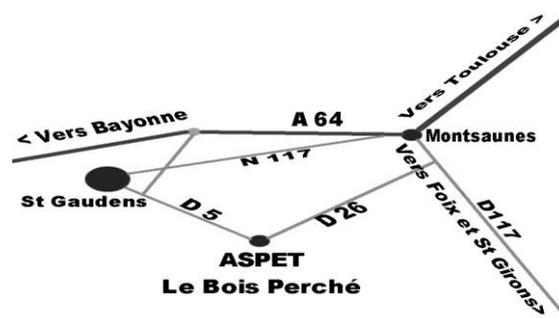
Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

- la fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- la photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- l'autorisation au droit à l'image

Plan d'accès détaillé



Venir en voiture

De Toulouse prendre l'A64 ou la RN117 et sortir à Aspet (sortie n°20), suivre la direction d'Aspet (D117, puis D26 sur une vingtaine de Kilomètres) Suivre ensuite « Base de loisirs ».

Venir en train / transports en commun

Gare de St Gaudens (31)

AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux

souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour :

Du au

> autorise **> n'autorise pas** (*razer la mention inutile*)

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le